

Vous recevez cette lettre d'information de la part du
Centre d'Information Europe Direct du Cantal
qui est hébergé par le Conseil Départemental du Cantal.

CANTAL EUROPE

23

Newsletter n°23

Bulletin d'information du Centre d'Information Europe Direct du Cantal



Le Corps Européen de Solidarité

Créé par le Président de la Commission européenne Jean-Claude JUNCKER, lors de son discours sur l'Etat de l'Union européenne en septembre 2016, le Corps Européen de Solidarité (**CES**) s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans.

Désireux de s'engager dans un **projet à dimension solidaire**, les jeunes qui souhaitent participer au CES doivent respecter un certain nombre de principes tels que le respect des Droits de l'Homme et de la dignité humaine et croire en la promotion d'une société juste et égalitaire.

Le CES comprend **deux volets** :

- Le volet « volontariat » permet d'effectuer un service volontaire à temps plein d'une durée de 2 à 12 mois. Les jeunes ne seront pas rémunérés mais en fonction du programme de l'Union européenne qui finance leur

activité, ils recevront une aide. Généralement, leurs frais de déplacement, de logement, de subsistance et d'assurance médicale seront pris en charge et de l'argent de poche sera donné pour les dépenses quotidiennes.

- Le volet « activités professionnelles » offre à des jeunes l'opportunité de trouver un emploi, un apprentissage ou un stage. Ils signeront un contrat de travail et seront rémunérés ou percevront des indemnités conformément à la législation du pays d'accueil et aux conventions collectives en vigueur.

Les projets couvrent un large éventail de thèmes ; il peut s'agir, par exemple, d'aider à la reconstruction d'une école après un tremblement de terre, de travailler avec des personnes handicapées ou de venir en aide à des demandeurs d'asile qui viennent d'arriver dans un pays.

L'éventail des **organisations** pouvant gérer des projets est large : organisations gouvernementales, municipalités, organisations non gouvernementales et entreprises mais toutes doivent mener des projets solidaires. Elles doivent adhérer à la Charte du CES et feront l'objet de vérifications avant de mener des projets et de recruter des participants.

L'inscription se fait via une plateforme où le jeune doit indiquer un certain nombre d'informations comme les pays d'accueil souhaités (parmi lesquels peut figurer le pays de résidence), une à trois thématiques qui l'intéressent et le positionnement sur du volontariat ou une activité professionnelle. De l'inscription découle la mise en relation avec des structures hôtes par l'envoi du profil renseigné. Les places à ce programme étant limitées en raison de contraintes budgétaires et logistiques, il est conseillé aux candidats d'être polyvalents et d'élargir le champ des possibilités.

Les jeunes qui auront été sélectionnés recevront des informations nécessaires et pourront s'inscrire à un cours de langue. Une fois sur place, ils bénéficieront d'une formation. A l'issue de CES, les candidats recevront un certificat attestant leur **participation à l'activité**.

La participation est un choix du jeune qui peut se retirer du programme quand il le souhaite ou refuser une offre de contrat

sans qu'il en soit pénalisé.



A la
découverte
de...

Droit et PMA en Europe

Le Comité consultatif national d'éthique, dans la perspective de la révision de la loi de bioéthique 2018-2019 en France, s'est prononcé pour l'ouverture de la Procréation Médicale Assistée aux couples de femmes et aux femmes seules.

A ce jour, en France, comme en Allemagne, Italie, à Malte, en République tchèque et en Slovaquie, la PMA est autorisée mais **strictement réservée** "aux couples hétérosexuels stables pour lesquels un diagnostic d'infertilité a été posé".

Certains pays ont des lois plus souples et permettent **l'accès de la PMA aux femmes seules et/ou aux**



Focus sur ...
Le Brexit

Après le référendum du 26 juin 2016 que le camp du « *leave* » a emporté avec plus de 51% des suffrages, de nombreux mois de négociations et de multiples tensions, Londres par la voix de Theresa MAY a annoncé, le 13 novembre dernier, qu'un accord sur le Brexit avait été trouvé avec l'Union européenne.

Cet accord permettrait d'éviter le retour d'une frontière physique entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord et maintiendrait provisoirement tout le Royaume-Uni au sein du marché européen.

De ce fait, le Royaume-Uni devrait se conformer aux règles sociales, fiscales ou encore environnementales de l'Union Européenne et n'aurait pas la possibilité de conclure d'accords commerciaux avec des pays tiers.

Pour les opposants à cet accord, Londres deviendrait une sorte de satellite de l'Union Européenne, contraint par ses règles, mais sans aucun pouvoir dans les prises de décision.

C'est pour ces motifs que Theresa May a essuyé depuis, plusieurs démissions de membres de son gouvernement et un vote de défiance initié par un député conservateur



29 novembre 2018
au Conseil départemental
à partir de 10h

Dans
le Cantal..

Le Monde Nous Appartient !

Le 29 novembre 2018 se déroulera dans l'atrium du Conseil départemental, une journée consacrée à la mobilité internationale organisée par des étudiants de l'IUT GEA d'Aurillac en partenariat avec le Centre d'Information Europe Direct du Cantal et le Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. 3^{ème} édition du genre, elle se déroulera en

couples de femmes (Finlande, Suède, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Royaume Uni, Irlande, Espagne et Portugal).

La **PMA post mortem**(insémination après le décès du conjoint) est interdite en France et dans 10 autres États mais pratiquée dans 12 pays membres de l'Union européenne.

pourrait avoir lieu prochainement à son encontre.

Concernant l'Union Européenne, la prochaine grande étape sera le sommet à Bruxelles du 25 novembre pour la signature du texte par les 27.

Restera le plus délicat pour le Gouvernement Britannique... la ratification de l'accord par le Parlement britannique ; l'accord ne satisfaisant ni les partisans d'un Brexit dur ni les europartisans.



" Mieux vaut se disputer autour d'une table que sur un champ de bataille."

Jean Monnet

deux temps, une matinée consacrée à des jeux autour de la mobilité et de l'Union Européenne et une après-midi mêlant expériences et informations sur les divers types de mobilité qui se clôturera par le lancement du concours « l'Ode à la joie ».

Du 15 novembre au 6 décembre 2018, le CIED Cantal proposera, dans l'atrium du Conseil départementale deux expositions ouvertes à tous. « **Décoder les étoiles** » où des dessinateurs de presse du monde entier croquent avec humour ou ironie les enjeux et les thématiques européens. « **Union(s) Européennes** » qui met à l'honneur la génération des bébés Erasmus à travers divers témoignages.

Pour la première fois, un lycéen

auvergnat est
désigné
«Ecole ambassa
drice du
Parlement
européen»,
grâce à de
nombreuses
actions tournées
vers l'étranger.
Vendredi 23
Novembre, les
élèves ont pu
échanger sur
l'avenir de
l'Europe en
présence de
Karine Gloanec-
Maurin, députée
européenne.

Centre d'Information Europe Direct du Cantal
Tel :

04-71-46-22-52

Le CIED Cantal vous
à l'Hôtel du
28 avenue Gambetta
15015 Aurillac CEDEX

accueil :
Département

europedirect@cantal.fr
cied.cantal.fr

[Enquête de satisfaction](#)



[unsubscribe from this list](#) | [update subscription preferences](#)

**Rejoignez nous sur
Facebook et Twitter**

